

Liste de contrôle

Systeme de vérification des saisies et des décomptes dans le cadre du contrat de prestations 2022-2025 portant sur la garantie de la couverture des besoins en soins ambulatoires

Objet	Risque / source d'erreur	Vérification / contrôle / mesure à prendre / plausibilisation (exemples)	Responsabilité (exemples)
Clientèle			
Prescription médicale	Les soins n'ont pas été prescrits par un médecin	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir un journal des ordonnances - Comparer les heures prescrites et les heures facturées 	Direction des soins / direction du service Finances / administration
Domicile	Le client ne possède pas de domicile légal dans le canton de Berne	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le dossier ou l'inscription du client - Vérifier sur la base de la liste des clients 	Finances / administration
Âge	Le client a plus de 65 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une liste de tous les clients de plus de 65 ans 	Finances / administration
Âge	Le client a moins de 16 ou de 20 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une liste de tous les clients de moins de 16 ou 20 ans 	Finances / administration
Participation des patients	La participation aux coûts n'est pas facturée aux clients de plus de 65 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Automatiser la facturation de la participation aux coûts pour les clients de plus de 65 ans 	Finances / administration
Participation des patients	La participation aux coûts est facturée aux clients moins de 65 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Automatiser la facturation de la participation aux coûts pour les clients de plus de 65 ans 	Finances / administration
Motif des soins	Le motif (maladie, accident, accident militaire, invalidité, maternité) n'est pas spécifié ou pas clair	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure un champ spécifique dans la saisie des données du client (maladie, accident, accident militaire, AI, maternité) - Etablir une liste de toute la clientèle 	Finances / administration

Personnel			
Qualification	Le collaborateur n'est pas qualifié pour fournir des prestations de soins selon l'article 7, alinéa 2, lettres a, b et c OPAS (ci-après catégories a, b ou c)	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer la qualification dans le système primaire et tenir à jour des listes des collaborateurs par qualification ; confier les interventions aux différents groupes en fonction des qualifications et vérifier cette attribution dans le planning hebdomadaire - Etablir un dossier complet pour chaque collaborateur (certificats de formation et de perfectionnement, certificats de travail, CV) - Saisir et prendre en compte les qualifications dans le planning selon l'annexe 5 de la convention administrative SPITEX¹ - Utiliser les codes des diplômes (selon la statistique fédérale SOMED) et les intégrer dans le système informatique - Vérifier périodiquement les qualifications enregistrées dans le système 	Service du personnel / direction des soins

¹ Convention administrative SPITEX entre l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) et l'Association Spitex Privée Suisse (ASPS) d'une part et les assureurs-maladie nommés dans cette convention et représentés par tarifsuisse sa d'autre part (2016), annexe 5 « Personnel professionnel », <https://www.spitex.ch/Politique/Conventions-et-Contrats/Conventions-administratives/Pg0kl/?lang=fr>

Objet	Risque / source d'erreur	Vérification / contrôle / mesure à prendre / plausibilisation (exemples)	Responsabilité (exemples)
Prestations de soins / autres prestations / activités			
Prestations selon l'OPAS (catégories a, b et c)	Les prestations de soins ne correspondent pas à la description de l'art. 7 OPAS	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que la prestation s'inscrit dans le cadre de soins défini par le formulaire de déclaration des besoins - Procéder à une vérification automatique grâce au catalogue RAI-Home Care ; consigner et motiver les modifications manuelles aux valeurs définies par le système 	Responsable du cas Assurance-maladie
Prestations selon l'OPAS (catégories a, b et c)	La saisie des prestations de soins est incomplète / imprécise (différences par rapport aux prestations planifiées) ou incorrecte (qualification requise selon le type de prestation)	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que le nombre d'heures prescrites est égal ou inférieur à celui des heures d'intervention planifiées, et que celui-ci est lui-même égal ou inférieur à celui des heures d'intervention fournies - Comparer l'évaluation des besoins et les heures effectivement fournies par client et par période de facturation 	Direction des soins / administration Assurance-maladie
Indemnité de déplacement	L'intervention ne se déroule pas hors du siège ou de l'antenne du service d'aide et de soins à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le système en début d'année civile avec un exemple type 	Finances / administration
Indemnité de déplacement	Les prestations fournies sont comparables à celles dispensées dans le cadre d'appartements protégés	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le système en début d'année civile avec un exemple type 	Finances / administration
Indemnité de déplacement	La collaboratrice ou le collaborateur n'a pas été indemnisé-e pour le déplacement	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier sur la base de la liste qui indique la date de l'ouverture ou de la réouverture de dossier pour chaque client 	Finances / administration

Système informatique			
Intégration des paramètres figurant dans le contrat de prestations	Les paramètres du contrat de prestations n'ont pas été intégrés correctement	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier auprès du fournisseur informatique que les paramètres sont intégrés correctement - Vérifier le système en début d'année civile avec un exemple type 	Responsable informatique
Lien entre collaborateurs, clients et prestations	Il y a des divergences entre les heures de prestations de l'ensemble des collaborateurs et des clients et la statistique des prestations	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la procédure de saisie (assistée par ordinateur ou manuelle), le cas échéant la doter de mécanismes de contrôle fiables (manuels et/ou assistés par ordinateur) 	Administration / finances / responsable informatique
Statistiques et analyses	Les statistiques et les analyses contiennent des erreurs ; elles ne tiennent pas compte des paramètres du contrat de prestations	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier auprès du fournisseur informatique que les statistiques et les analyses standardisées qu'il fournit sont correctes et tiennent compte des paramètres ; veiller à ce que les analyses manuelles présentent un degré de détail qui permet de justifier ou de vérifier les résultats 	Responsable informatique

N.B. Pour éviter d'alourdir le texte, les termes se référant à des personnes ou à des fonctions n'ont pas été féminisés. Le masculin générique désigne les deux sexes.